

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

en s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 26 SEPTEMBRE

INFORMATIONS

RÉCEPTION AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. — Le président du conseil a reçu hier matin le préfet du Var, le sous-préfet et le maire de Toulon, qui lui ont soumis les dispositions qu'ils se proposaient de prendre, en vue du séjour de l'escadre russe dans la Méditerranée.

M. Charles Dupuy leur a promis d'en saisir ses collègues dans le conseil des ministres qui sera tenu jeudi à Fontainebleau, et de leur faire connaître ensuite les décisions qui auront été prises, notamment en ce qui touche la participation des divers pouvoirs publics aux fêtes de Toulon.

Plusieurs journaux ont annoncé que M. Carnot ne se rendrait pas à Toulon, pour l'arrivée de la flotte russe. Cette nouvelle est tout au moins prématurée : c'est au conseil des ministres de jeudi que se décidera définitivement cette question.

CLÔTURE DES GRANDES MANŒUVRES. — Les grandes manœuvres sont terminées. La revue qui les clôturait, et à laquelle assistait M. le Président de la République, a eu lieu dimanche auprès de Beauvais.

M. Carnot a offert, après la revue, un grand déjeuner aux autorités militaires et il y a prononcé une allocution vantant les mérites et le patriotisme de l'armée. Il est rentré le soir même à Fontainebleau. La dislocation des troupes et le départ pour leurs cantonnements respectifs ont eu lieu dès dimanche soir.

LE GÉNÉRAL DE BOISDEFRE. — Le journal *La Post*, de Berlin, après avoir donné la biographie du général de Boisdeffre, conclut en ces termes :

« Ce que nous venons de dire du nouveau chef de l'état-major général français autorise à penser qu'il est à la hauteur de sa tâche, bien qu'il lui manque la pratique du service des troupes, à laquelle, en France comme en Allemagne, on attache un grand prix.

En revanche, on a lieu de prévoir que le général de Boisdeffre demeurera longtemps à la tête de l'état-major général. En effet, ce n'est que le 6 février 1904 qu'arrivera pour lui la date fatidique qui, pour le général français, donne le signal de la mise à la retraite. »

LA FÉDÉRATION DU TRAVAIL. — Dans sa réunion d'avant-hier, la Fédération du travail comptait 800 assistants ; on a voté un ordre du jour approuvant le comité d'avoir fait la propagande et l'agitation de la classe ouvrière.

BAGARRE. — Une bagarre a eu lieu, l'après-midi de dimanche, dans une réunion du faubourg du Temple pour l'organisation de la fête russe dans le quartier. Des manifestants italiens et allemands ont crié : « Vive la triplique ! » Une douzaine de personnes blessées, dont trois assez grièvement, ont été transportées à l'hôpital Saint-Louis. Une dizaine d'individus ont été arrêtés.

NEVEU ET BEAU-PÈRE. — M. Viette a failli donner sa démission parce que la grande chancel-

lerie de la Légion d'honneur a refusé son visa pour la croix de son neveu.

Comme le ministre des travaux publics objectait que M. Dupuy avait bien décoré son beau-père, le grand chancelier lui aurait répliqué :

« Le beau-père de M. le président du conseil fabriquait du moins des pipes de bruyère depuis de longues années, tandis que votre neveu, étant donné son extrême jeunesse, n'a pas encore eu le temps d'en culotter une. »

RÉUNION DE PRINCES. — M. le comte de Paris s'est embarqué samedi à Harwich pour Copenhague, où il est arrivé hier lundi.

Le prince a été invité par le roi de Danemark à venir passer quelques jours au château de Fredensborg, où se trouvent en ce moment l'empereur et l'impératrice de Russie, le roi des Hellènes et ses enfants, le Tsarewitch, la princesse de Galles et ses deux filles, le prince et la princesse Valdemar, nièce du comte de Paris, et plusieurs autres membres de la famille royale de Danemark.

M. le duc d'Orléans accompagne son père dans ce voyage.

LE COMTE DE MUNSTER. — La *Gazette de Voss* dit que la nouvelle d'après laquelle le comte de Munster quitterait le poste d'ambassadeur à Paris, semble devoir se confirmer.

D'après le journal berlinois, le comte de Munster, qui est âgé de soixante-treize ans, aurait résolu de rentrer dans la vie privée avant la fin de cette année.

LES GRÈVES DU NORD. — On télégraphie de Lens, 25 septembre :

« La situation dans le bassin houiller du Pas-de-Calais n'a pas changé.

» Dans le Nord, à Douchy, on constate une sensible amélioration.

» Les craintes qu'avait pu donner le mouvement des grévistes du Pas-de-Calais vers le Nord paraissent écartées.

» Les mesures administratives ont découragé les mineurs. »

LA GRÈVE ET LES COMMERÇANTS. — On télégraphie de Lens au *Journal des Débats* :

« Les commerçants de Lens, et en général ceux de tout le bassin, sont en majeure partie hostiles aux grévistes : « Ils sont vraiment insupportables », déclarent-ils.

» Les grévistes savent que les prix du charbon sont avilis, ils savent que les Compagnies, alors même qu'elles le voudraient, seraient dans l'impossibilité d'accueillir favorablement leurs réclamations et ils n'hésitent pourtant pas à se mettre en grève, sans motif sérieux, et ainsi à jeter le trouble dans le commerce et à paralyser les affaires.

» Vous ne sauriez croire à quel point cette grève nous est nuisible. Voilà plus de deux mois que le mouvement commercial est complètement arrêté.

» Le chômage est la meilleure preuve de la déplorable accalmie des affaires. Les épiceries, les magasins de nouveautés, les quincailleries n'ont pas fait un achat depuis cette époque.

» Les commerçants sans exception paraissent absolument décidés à refuser du crédit aux grévistes. »

DANS UNE PRISON D'ALLEMAGNE. — Les deux touristes français arrêtés récemment à Kiel pour faits d'espionnage et amenés à Berlin, ont été écroués à la prison de Moabit ; tous les deux sont détenus dans des cellules isolées et mis au secret. L'un d'eux, M. Daguet, habite la cellule occupée jadis par le fameux poète polonais Kraszewski.

Les deux détenus nient énergiquement s'être rendus coupables du délit d'espionnage ; ils soutiennent qu'ils voyageaient pour leur plaisir à bord de l'*Insect* où ils ont été arrêtés.

Le Monument de Jeanne d'Arc

Dimanche a eu lieu, à Vaucouleurs, sous la présidence de M. Poincaré, ministre de l'instruction publique, l'inauguration du monument élevé à Jeanne d'Arc, grâce aux soins et à l'initiative de M^r Pagis, évêque de Verdun.

MM. Boulanger et Edmond Davelle, sénateurs, Busignier et Royer, députés, les généraux Bertrand et de Vaulgrenant, assistaient à cette cérémonie.

Dans la matinée, M^r Pagis avait célébré un service religieux.

L'inauguration du monument a eu lieu à quatre heures. M^r Pagis a exprimé le bonheur qu'il ressentait de voir se réaliser le beau rêve de son patriotisme et de sa foi. Il a constaté le grand mouvement d'opinion en faveur de Jeanne d'Arc, puis il a ajouté : « Je suis l'évêque de la frontière, et quand j'entends le canon ou le clairon, je songe à Jeanne qui incarne la grandeur de la patrie. » Le discours de M^r Pagis a été accueilli par de nombreux applaudissements.

M. Poincaré a ensuite félicité l'évêque de Verdun de son initiative patriotique, il a dit qu'on ne célébrait jamais assez la mémoire de l'héroïque Lorraine Puis, après avoir rappelé les exploits de Jeanne, la vraie créatrice de la patrie française, le ministre a ajouté :

« Quelles qu'aient été depuis les œuvres des siècles, Jeanne a illuminé le sien d'une apparition radiieuse. Elle a été l'aurore de la patrie et, le rayon chaste de sa figure illuminant encore la France, elle plane au-dessus des partis et n'est prisonnière d'aucune secte, groupe ou école. Ce serait ternir son souvenir que de la mêler à nos luttes politiques. Chacun de nous a le même droit et le même devoir de l'admirer, car elle incarne et résume ce qui est commun à tous les Français, l'inaltérable dévouement à la patrie, la passion de l'indépendance et de la grandeur nationale. »

UN ATTENTAT EN ESPAGNE

Dimanche, le maréchal Martinez Campos a été l'objet d'un grave attentat. Au moment où il allait passer à Barcelone une grande revue à l'occasion de la fête la princesse des Asturies, un ouvrier, nommé Payas, a jeté contre lui deux bombes chargées de dynamite et de mitraille.

Le maréchal a été atteint légèrement à la cuisse et s'est contusionné l'épaule droite en tombant de cheval.

Son cheval a été tué. Le général Molins et plusieurs personnes présentes ont été blessées ou contusionnées.

L'assassin, un anarchiste, a été arrêté. A la suite de l'attentat, d'autres arrestations d'anarchistes ont eu lieu.

Barcelone, 25 septembre. — Voici la version officielle de l'attentat :

Après la revue des troupes de la garnison de Barcelone, le maréchal Campos, avec un nombreux état-major, se plaça dans la Gran Via ou rue des Cortés pour le défilé. La foule se pressait de tous côtés pour assister à ce spectacle, les gendarmes avaient peine à faire un passage aux troupes lorsqu'un ouvrier s'avança et lança des bombes sous les pieds du cheval du maréchal. Le cheval eut les jambes de devant brisées et le poitrail ouvert ; il s'abattit et le maréchal tomba sur le côté gauche, en criant : « Ce n'est rien ! »

La foule se mit à fuir de tous côtés en se bousculant avec des cris de terreur. Beaucoup de curieux, surtout des femmes et des enfants, furent contusionnés dans les premiers moments de la panique.

Le maréchal put se dégager de dessous son cheval ; il se mit debout et rassura aussitôt ses généraux et ses officiers en leur répétant qu'il était seulement contusionné à l'épaule et à la cuisse. Il insista pour qu'on s'occupât des autres blessés. Le général Castelví était blessé au bras et à la tête, le général Molins avait des contusions aux deux jambes, le lieutenant Bustos avait la clavicule brisée ; un gendarme horriblement blessé expira bientôt ; deux gendarmes étaient légèrement blessés. Sept civils étaient blessés et beaucoup d'autres contusionnés.

On mit le maréchal dans une voiture de place, pour le conduire au palais de la capitainerie générale. Après un premier pansement, et moins de deux heures après, il se montra au public qui se pressait sous ses fenêtres.

Barcelone, 25 septembre. — Les bombes employées hier étaient chargées de dynamite et de mitraille.

L'état d'un des généraux blessés est assez grave.

La police a fait une perquisition au domicile de Payas. On en ignore le résultat.

Payas est gardé à vue dans la caserne d'Ataragonas.

Un autre individu a été arrêté comme complice.

Des morceaux de projectiles ont blessé des curieux qui se trouvaient aux balcons de maisons situées à deux cents mètres de l'endroit où l'accident s'est produit.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, le 25 septembre 1893.

La Banque d'Angleterre a abaissé le taux de l'escompte de 4 à 3 1/2 00. La bonne impression qu'aurait pu produire cette mesure a été combattue par les mauvaises nouvelles du Brésil et par la déclaration de la grève générale des mineurs. Le 3 0/0, parti de 98.22, a fait 98, puis 98.45 et finalement 98.25. Le 4 1/2, sous la menace de la conversion, reste lourd à 404.47. Le *Journal Financier Français* prévoit que les porteurs de cette rente

n'auront plus à encaisser que le coupon de 4 fr. 42 échéant le 16 novembre.

L'Italian clôture à 83.75.
La Rente Espagnole s'est traitée très activement de 64 à 64 1/2 et 64 3/8.

La Banque de France n'a pas été cotée à terme cette semaine; au comptant elle est restée à 4.050.

Sur le Crédit Foncier, on s'arrête à 972.50. Les obligations foncières et communales ont eu leur contingent habituel de demandes et se sont maintenus très fermes.

Le Comptoir National d'Escompte s'est tenu entre 487.50 et 490. Il résulte de son bilan au 31 août que le résultat de l'exercice en cours est actuellement en plus-value de 50 millions sur celui de 1892.

On détachera lundi un coupon de 17.50 sur le Crédit Lyonnais que l'on traite à 772.50.

La Société Générale a été soutenue à 468.75. Ses bénéfices se sont élevés en août à 302.674 francs, ce qui porte le total du compte de profits et pertes pour les huit mois écoulés à 2,469,466 fr., frais généraux déduits.

Les titres des Immeubles de France ont eu une tenue très satisfaisante. L'action s'est traitée de 495 à 497.50; sur les obligations, la tendance est également favorable; les 3 0/0 cotent 372.50; comme elles sont remboursables à 400 fr., les porteurs, en cas de sortie à un tirage, encaissent un capital double; on peut donc les considérer comme des valeurs à lots pour tous les acheteurs; les 4 0/0 valent 467.50.

L'action de Kébao oscille entre 625 et 610; la Part est à 505. Les nouvelles de la mine sont toujours favorables.

Si la société Nordenfelt mène à bien les pourparlers, déjà très avancés, pour la vente des brevets de la société du Patin Caoutchouc fer en Allemagne, en Russie et en Angleterre, la société, qui partage par égalité avec M. Menier, toucherait moitié sur 1,900,000, c'est-à-dire presque deux fois son capital. Les Parts de fondateurs sont délivrées à 110 fr. à la caisse de l'Hôtel de Ville, rue de Rivoli.

L'obligation des Chemins de fer de l'Equateur est tenue à 485.

La cote reproduit constamment les mêmes cours sur l'action la Caledonie.

L'obligation des Chemins Economiques finit à 420.

NOUVELLES MILITAIRES

NOS RÉGIMENTS DE CAVALERIE

La stabilité des garnisons n'est guère assurée aux régiments de cavalerie. Il y a juste un an que le 1^{er} cuirassiers arrivait d'Angers à Versailles; le 14 octobre, ce régiment s'installera à Paris par permutation, dans les casernes Duplex et Bonaparte, avec le 27^e dragons.

Depuis que le gouvernement militaire de Paris comprend une seule division de cavalerie, Versailles avait toujours été occupé par un régiment de cuirassiers. Le chef-lieu de Seine-et-Oise n'a pas reçu de dragons depuis quatre ans.

Il semblerait équitable que toutes les armes fussent représentées à Paris. Les hussards se plaignent souvent de ne pas avoir un régiment dans la 1^{re} division. C'est sans doute par suite du numérotage distinct par subdivision d'arme,

auquel l'état-major de l'armée devrait bien substituer le numérotage unique, les brigades indépendantes succédant aux brigades de corps.

A l'organisation de la 7^e division de cavalerie, la 1^{re} division perdra le 13^e cuirassiers.

Les enfants de troupe

Le ministère de la guerre vient d'adresser aux commandants de corps d'armée la liste des enfants de troupe admis à l'orphelinat Hériot et dans les écoles militaires préparatoires.

Les enfants désignés pour entrer dans l'établissement Hériot devront arriver à la Boissière, le 9 octobre.

Pour ceux admis aux écoles préparatoires, les conseils d'administration des corps auxquels ils appartiennent informeront les familles des mesures à prendre pour la mise en route à la date ci-dessus. Exceptionnellement, les élèves désignés pour Autun devront se présenter à l'école le 6 octobre.

Les parents des candidats non admis cette année devront recevoir l'avis qu'il n'a pu être donné suite à leur demande.

EPISODE DES MANŒUVRES

Pendant les manœuvres que viennent d'accomplir, près de Beauvais, les 2^e et 3^e corps, nous devons signaler un fait qui nous prouve combien nos jeunes officiers ont de l'entrain et de l'allant.

M. de K..., lieutenant au 5^e chasseurs, se trouvant surpris par une patrouille ennemie, dut de ne pas être fait prisonnier à la vigueur de son cheval *Sicaire*, bien connu des habitués du concours hippique, qui, franchissant une rivière de six mètres de large, mit son cavalier à l'abri de ceux qui le poursuivaient.

Chronique Locale ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 26 SEPTEMBRE
Observations de M. DAVY, opticien
Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 13°
Ce matin, à 8 h.		+ 12°
Midi,	760 ^{mm} / _m	+ 19°
Hausse	» ^{mm} / _m	
Baisse	» ^{mm} / _m	
Température minima de la nuit		+ 5°

Au Conseil Municipal de Saumur

Séance du 22 septembre

Nous avons, paraît-il, été victime d'un malentendu en ce qui concerne la proposition faite par M. Roland au sujet de la crèche. Chacun, si attentif soit-il, peut entendre de travers à un moment donné, surtout lorsqu'il est mal placé, et nous avons confondu l'école de la rue de Fenet avec l'emplacement destiné à cons-

truire l'hôpital d'isolement. Nous n'hésitons donc pas, renseignements pris, à reconnaître que nous nous sommes trompé sur ce qu'a dit M. Roland. Toutefois la proposition qu'il a faite n'était pas acceptable puisque M. le Maire l'a repoussée au nom de l'hygiène. On peut bien se tromper sur une question d'hygiène et n'être pas un émule d'Hérode pour cela. Rendons donc à Hérode sa férocité et à M. Roland sa proposition de crèche rue de Fenet.

AU « COURRIER DE SAUMUR »

Le *Courrier de Saumur* ne renonce décidément pas à ses procédés amicaux à l'égard des confrères.

Après les adieux touchants de *froidueur* adressés à l'ancien rédacteur de l'*Echo*, on se met en frais de gentillesse pour souhaiter la bienvenue à l'auteur de la chronique municipale de samedi dernier.

Rien n'y manque : on y trouve les épithètes les plus gracieuses, les sous-entendus les plus piquants, les appréciations les plus bienveillantes.

Le collaborateur de l'*Echo* est plus modeste que vous ne pensez, Monsieur le Rédacteur du *Courrier*, et il ne vous refuse pas la haute compétence et les connaissances les plus approfondies des arcanes de la Mairie. S'il aime un peu à rire, c'est d'un franc rire. Il est sujet à l'erreur, comme tout mortel, mais il ne fait pas d'erreurs *expres*, lui, et il saura toujours loyalement reconnaître ses torts.

Après cela, votre opinion sur lui le laisse absolument froid.

Il veut seulement, en terminant, vous adresser un remerciement.

Il s'était exercé assez souvent au maniement des armes, mais il lui manquait le baptême du feu. Vous venez de le lui donner. Merci.

V. BRÉDA.

FÊTE FRANCO-RUSSE

Une erreur typographique nous a fait dire hier *chœur* à la place de *char*, dans notre article sur la fête franco-russe. Mais la coquille n'est pas mauvaise, car elle éveille l'idée de faire chanter en effet un petit « chœur » aux jeunes pseudo-Russes des deux sexes qui seront promenés sur le char.

Nous apprenons que la ville de Saumur offre à l'amiral russe Avelane un album de l'école de cavalerie édité par M. Javand.

C'est un cadeau de circonstance et qui sera, nous l'espérons, très bien accueilli par l'illustré officier.

Jacques Inaudi

Ce prodige mystérieux, cet être quasi surnaturel qui déjoue toute analyse était hier soir parmi nous; il a donné une séance au théâtre

devant un petit nombre de spectateurs, les vacances reléguant encore éloignées bien des personnes.

Chacun sait que Jacques Inaudi, présenté récemment à l'Académie de médecine, a fait les expériences de mnémotechnie que nous connaissons déjà et a émerveillé la docte assemblée.

Ce phénomène pathologique, que Chareot avait naguère expliqué, restera comme l'organisation cérébrale la plus étonnante du siècle.

Avec Inaudi, nous avons applaudi différents artistes dont la dextérité et l'esprit ont fort amusé la salle.

Le tireur Redonnet, entre autres, est stupéfiant d'adresse; il fait mouche partout et toujours, et dans n'importe quelle position du corps ou de l'arme. C'est un monsieur sur le pied duquel il ne ferait pas bon marcher...

Le transport du charbon sur la ligne d'Orléans

La grève des mineurs du Pas-de-Calais a ses effets indirects dans le centre de la France : elle active, en particulier, la production et la vente du charbon de Commentry et de toutes les mines de la région.

Les grandes Compagnies de chemin de fer s'y approvisionnent largement depuis huit jours.

On nous assure même que les transports sont tellement multipliés sur la ligne d'Orléans, que la Compagnie a été obligée d'emprunter du matériel à celles du Nord, de l'Est, et de Paris-Lyon-Méditerranée.

Le pétrole à 30 centimes

Une baisse énorme vient de se produire sur la vente en gros des pétroles; cette diminution, dont profiteront bientôt tous les ménages, est due à l'abaissement des tarifs douaniers en faveur des pétroles russes.

Le pétrole se vend déjà, chez de nombreux épiciers, 30 et 35 centimes le litre.

A propos des monnaies étrangères

L'*Economiste européen* se préoccupe des conséquences que peut avoir la décision du ministre des finances ordonnant aux caisses publiques de refuser, à l'avenir, toutes les monnaies étrangères de cuivre et de billon, quelle que soit leur nationalité :

« Voici donc cette ferraille étrangère prosaïque des caisses de l'Etat : c'est parfait; mais qu'est-ce que le public va faire des sous italiens, espagnols, anglais, grecs ou américains qu'il a le fâcheux avantage de posséder en ce moment et dont le total ne doit pas être inférieur à 15 millions de francs? »

« C'est une question qui mérite d'être examinée et résolue dans le plus bref délai, car l'administration les refusant, les bureaux de tabac, les Compagnies de chemins de fer et des omnibus, etc., les refuseront aussi et les commerçants, à leur tour, devront suivre le mouvement.

Le Drame des Chartrons

Par JULES DE GASTYNE

TROISIÈME PARTIE. — Le Contrat
(Suite)

En entendant ce nom, Henri Soulac devint livide comme la mort. Ses yeux effarés fouillaient le parquet comme pour y chercher un trou par lequel il pourrait disparaître.

Et Ariane ne le quittait pas du regard.

— C'est lui, se disait-elle, c'est lui!

Le négociant fit un effort sur lui-même, reprit un peu de sang-froid et répondit d'une voix assez tranquille :

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire, Mademoiselle; je ne connais personne de ce nom.

Le père s'était avancé.

— Quel est ce Tartas dont tu parles?

— Vous le connaissez aussi, mon père. Vous avez vu son nom dans les journaux, lors du procès de M. de Cordouan. C'est l'homme qui a arrêté Edgar; c'est l'homme à qui on a reproché d'avoir fait périr sa mère. C'est, en un mot, un vagabond, un repris de justice.

— Et c'est cet homme, fit l'ancien magistrat indigné, c'est cet homme que tu proposes à M. Henri Soulac?

Henri Soulac eut un haussement d'épaules.

— C'est un de ses amis, répliqua la jeune fille.

— Je ne prendrai pas la peine, dit-il, de répondre à Mademoiselle...

— Et pourquoi ne me répondez-vous pas? demanda la jeune fille d'un air provoquant.

— Parce que des assertions de ce genre ne se réfutent pas...

— Parce que vous ne pouvez pas me répondre. Prouvez-moi donc que vous ne connaissez pas ce Tartas; qu'il n'a pas reçu d'argent de vous?

Henri Soulac avait pâli de nouveau.

— Est-ce qu'elle saurait? se demanda-t-il.

Et une terreur poignante entraînait en lui, le glaçait.

Il se borna à dire, comme il l'avait fait précédemment :

— Je ne sais pas, Mademoiselle, ce que vous voulez dire.

— Soyez tranquille, vous le saurez assez tôt, répondit la jeune fille d'un air menaçant.

Le père intervint.

— Tout cela, mon enfant, dit-il, est étranger à la question.

— Pas si étranger, que vous le croyez, mon père; demandez à M. Soulac!

— Je ne sais pas, répéta encore le négociant, ce que Mademoiselle veut dire.

Et au-delans de lui il pensait :

— Je suis perdu!

Et une sueur froide inondait ses tempes.

M. de Millanges était hors de lui. Cette résistance de sa fille, ces allusions et ces menaces auxquelles il ne comprenait rien, tout cela l'exaspérait.

— Il est inutile, ma fille, dit-il sèchement, de discuter plus longtemps. Voici quels sont mes ordres... Demain ou signera le contrat... Après-demain, le mariage sera affiché, si M. Henri Soulac n'y voit point d'inconvénient.

— Aucun... C'est aller au-devant de mes plus chers désirs...

— Et là-dessus, ajouta l'ancien magistrat, ma décision est irrévocable... Préparez-vous, ma fille, à m'obéir...

Ariane frémissait de fureur.

Ses yeux étincelaient.

— Ainsi, dit-elle en se tournant vers Henri Soulac, malgré ma volonté, malgré ce que je

vous ait dit, vous persistez à m'épouser?

— Je persiste, Mademoiselle, et le jour où je vous donnerai mon nom sera le plus beau...

M^{lle} de Millanges l'interrompit. Elle toisa le jeune homme, comme elle l'avait fait déjà, des pieds à la tête et dit :

— Et bien! malheur à vous!

Et elle quitta le salon d'un pas hautain, la tête droite, avec un éclair dans les yeux.

Les deux hommes restèrent seuls.

Ils se regardèrent avec une stupeur morne.

— Jamais, dit M. de Millanges d'un air découragé, nous ne viendrons à bout de sa résistance... Que veut-elle dire avec ses menaces?

— Oh! je ne les crains pas! fit vivement Henri Soulac qui tremblait jusque dans les moelles. C'est le dépit qui la fait parler ainsi.

— Nous ferions mieux, peut-être, dit le père, de renoncer à la lutte.

— Notre devoir, fit hypocritement Henri Soulac, est de la sauver malgré elle, et c'est pour cela que je ne recule devant rien. Je l'aime tant, et je serais si malheureux de la voir en butte aux commentaires malveillants du public. de voir son avenir à jamais brisé! Elle mérite tant de vivre estimée, heureuse!

Il en résultera nécessairement une perturbation pour le petit commerce de détail, une perte pour les petites bourses et des réclamations légitimes, dont la presse se fera l'écho, ne manquera pas de se produire.

Car, enfin, il faut bien le reconnaître, si nul en France n'est censé ignorer la loi, et en particulier le décret de 1807 et la loi de 1846, les Caisses publiques devaient encore moins l'ignorer que le public et se dispenser de lui donner — en acceptant de la monnaie prohibée — un exemple fâcheux à tous égards.

La solution qui s'impose, c'est que le gouvernement épure lui-même notre circulation de bronze et se charge de liquider le stock de sous étrangers qu'elle contient. Pour atteindre ce résultat, il suffira que les caisses publiques reçoivent encore les sous étrangers pendant une période de deux mois, à l'expiration de laquelle ils seront rigoureusement refusés.

La musique du 135^e de ligne

M. le maire d'Angers vient de recevoir, de M. le général d'Esclévin, une lettre l'informant qu'en raison du départ d'un grand nombre d'hommes libérables, la musique du 135^e, se trouve désorganisée.

Il est reconnu nécessaire de suspendre les concerts au Mail pendant quelque temps.

Banquet franco-russe à Cholet

Une commission d'initiative a entrepris d'organiser, pour le 15 octobre, sous la présidence de M. le Sous-Préfet de Cholet, un banquet à l'occasion de l'arrivée à Toulon de l'escadre russe.

De son côté, l'Administration municipale va saisir le Conseil de propositions tendant à associer la ville au mouvement franco-russe.

Tribunal correctionnel d'Angers

Audience du 23 septembre

LE DRAME DE SAINT-JEAN-DES-MAUVRETS
Nous avons raconté il y a quelques jours le drame émouvant qui s'est déroulé à Saint-Jean-des-Mauvrets, le 12 septembre dernier. Le sieur Pierre Drouault, dans un moment d'ivresse ou de surexcitation folle, s'était précipité, un revolver à la main, vers l'habitation de son voisin Hamon, et l'avait déchargé à six reprises différentes sans atteindre personne.

Dans son interrogatoire, Drouault raconte la scène, aussi exactement qu'il peut se la rappeler.

La cause première venait du malheureux marché qu'il avait consenti à son voisin. La rumeur publique l'avait excité; on lui répétait sans cesse qu'il s'était fait « rouler », et cette pensée le mettait hors de lui: « Je n'avais plus la tête à moi, dit-il; je ne me rends pas compte, en ce moment, de la manière dont se sont passés tous les faits. »

Les témoins qui sont entendus n'apportent pas de lumière nouvelle; leurs réponses, no-

tamment celles de Roche et de la dame Métivier, sont assez vagues, et laisseraient croire que l'émotion ou la peur ressentie a dû terriblement leur brouiller la mémoire.

En somme, le plus clair de la chose est que Drouault, le 12 septembre, était certainement sous l'empire de l'ivresse, et en tout cas dans un état de surexcitation qui lui enlevait la plus grande partie de sa responsabilité.

M. de Villiers, dans sa plaidoirie, a surtout insisté sur cette circonstance, tout en appelant en même temps l'attention du tribunal sur les excellents antécédents du prévenu.

Finalement, l'affaire est tranchée par une peine de 15 jours de prison et de 50 fr. d'amende.

Accident de chemin de fer

Le train 8, de Tours à Paris par Vendôme, a déraillé, dimanche soir, à son entrée en gare de Châteaurenault, au moment où il franchissait les aiguilles qui sont en réparation. Il a fallu demander des machines de secours à Tours et à Vendôme. Le chauffeur et huit voyageurs ont reçu des contusions sans gravité; quatre wagons ont été brisés; la machine et le tender ont été renversés.

Les trains ont subi tous hier des retards notables, la voie ne devant être déblayée qu'hier soir.

La mort de M. Arren

M. Arren, maire de Poitiers, dont nous avons annoncé la mort subite, était doyen de la Faculté des Lettres, chevalier de la Légion d'honneur.

Il était rentré la veille à cinq heures du soir, venant de Royan où il était allé se reposer quelques jours. A six heures, il visitait les travaux des Facultés et s'entretenait avec plusieurs de ses amis.

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers cinq heures, il a appelé sa bonne et lui a demandé d'ouvrir les fenêtres, en s'écriant: « J'étouffe! j'étouffe! » Un instant après, il expirait. Le plus jeune de ses deux fils, qui habite avec lui, est arrivé juste à temps pour recevoir son dernier soupir.

La nouvelle de cette mort si soudaine a causé en ville une vive émotion.

Samedi matin, le drapeau de l'Hôtel de Ville a été mis en berne et voilé d'un crêpe.

Le Conseil municipal, convoqué d'urgence, a décidé que les obsèques auraient lieu aux frais de la ville et voté une somme de 1,200 fr.

Les obsèques de M. Arren ont été célébrées hier matin. L'inhumation a été faite au cimetière de la Pierre-Léevée. Des discours ont été prononcés par M. Servant, premier adjoint, le préfet, M. Compayré, recteur, et M. Hild, professeur.

Notre Papier-Monnaie

Un billet de 100 francs vaut à peu près le pair en Angleterre, en Suède et aux États-

Unis. L'ancien magistrat, très ému, serra la main du notaire.

— Vous êtes un brave jeune homme, dit-il, et vous m'indiquez ce que j'ai à faire. Je ne faiblirai pas!

Henri Soulac répondit à l'étreinte du vieillard:

— De la résistance, de l'énergie, et nous vaincrons!

Et il prit congé sur ces mots, mais quand il fut hors de l'hôtel, seul, il fut pris d'un effroi terrible, suprême.

— Comment, se demanda-t-il, Mlle de Millanges connaît-elle Tartas, et que sait-elle?

Et, dans les rues, il regardait instinctivement autour de lui, comme s'il craignait déjà d'avoir à ses trousses toute la police de Bordeaux...

VI

Il est neuf heures passées, le contrat de mariage entre Ariane de Millanges et Henri Soulac doit se signer vers dix heures. Il n'y a pas eu de diner, Mlle de Millanges étant indisposée, mais le soir quelques intimes doivent venir assister à la lecture que fera le notaire des apports des deux parties.

Les salons sont brillamment illuminés, or-

Il vaut 100 fr. 12 en Belgique; 100 fr. 25 en Suisse; 102 fr. 18 en Allemagne; 103 fr. 40 en Hollande; 106 fr. 71 en Autriche; 110 francs 12 en Italie; 122 fr. 56 en Espagne; 130 fr. 01 en Portugal; 166 fr. 90 en Grèce.

La chasse

Nous délinos aux disciples de saint Hubert les observations suivantes pour la chasse du lièvre, faites par un chasseur:

Quand le temps est à la pluie, le lièvre se tient à proximité de l'eau ou des tas de pierres.

Quand il fait beaucoup de vent ou qu'il fait froid, il gagne les bois.

Quand il fait beau, il reste dans les guérets et dans les blés.

En hiver, à l'époque du rut, les lièvres n'ont pas de demeure fixe. Cependant on peut les guetter dans les petits bois, dans les halliers, dans les blés verts et toujours à l'abri du vent, quelquefois dans les masures où il y aura des ronces.

Au printemps, ils se trouvent dans les ja-chères et les friches labourées en été, dans les petits buissons et dans les genêts.

Les levrauts ne changent point ainsi de lieu; ils restent isolés à proximité de l'endroit où ils sont nés, jusqu'à ce qu'ils soient devenus plus expérimentés.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 24 septembre. — Ernest-Auguste Poirier, rue de l'Hôtel-Dieu, 22.

Le 25. — Suzanne-Aimée-Joseph Manière, rue de Bordeaux, 2.

MARIAGES

Le 25 septembre. — François-Joseph Guyard, employé de chemin de fer, a épousé Eugénie-Louise Leblanc, lingère, tous deux à Saumur.

— Lazare Carrière, tourneur sur métaux, a épousé Marie-Françoise Hobbe, chapeletière, tous deux à Saumur.

ASSURANCES

Une grande Compagnie d'Assurances contre l'Incendie et sur la Vie demande, pour l'arrondissement de Saumur, un Agent général sérieux et très actif.

Pour tous renseignements, s'adresser Hôtel Budan, Saumur.

FAITS DIVERS

LES PROPRIÉTÉS DE LA VIGNE SOUS SES DIVERSES FORMES

Le raisin, quand il est en complète maturité, convient aux personnes atteintes d'inflammations, comme la gastrite, etc., etc.

Les pépins triturés jouissent d'une réputation populaire contre la dysenterie et les vomissements de sang.

Les cendres du cep sont diurétiques. Les feuilles séchées à l'ombre et converties en poudre, sont un remède radical contre les hémorragies rebelles.

Le suc qui s'écoule des jeunes sarments est bon pour l'inflammation des yeux.

Le raisin est un excellent pectoral et d'une grande utilité dans les affections de poitrine.

Le vin rouge est un fortifiant précieux et le blanc un apéritif reconstituant.

Le vinaigre, produit par la fermentation du vin, s'administre intérieurement en petite dose comme rafraîchissant, et extérieurement pour les bains de pieds, brûlures légères et gargarisme dans les maux de gorge.

Dernières Nouvelles

LES ANARCHISTES EN ESPAGNE

Madrid 23 septembre. — Le ministre de la guerre a passé une revue à laquelle ont pris part 8,000 hommes environ et qui a attiré une affluence considérable. Il ne s'est produit aucun incident.

La police de Barcelone a fait des descentes dans les maisons habitées par des anarchistes. Plusieurs bombes pareilles à celles employées dans l'attentat d'hier ont été saisies. On a également mis la main sur des documents qui démontrent l'existence d'un complot.

L'instruction pour le procès de l'auteur de l'attentat se poursuit activement.

LA GUERRE CIVILE DANS LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Buenos-Ayres, 25 septembre. — Rosario est tombé au pouvoir de la révolution. Les troupes se sont repliées.

Le ROB LECHAUX AUX JUS d'Herbes
Régénère le Sang
Purifie le Sang
Fortifie le Sang
Demander à M. MAITRE LECHAUX, Pharmacien-Cb^{re}
164, rue Sainte-Catherine, BORDEAUX
sa BROCHURE intéressante sur la
RÉGÉNÉRATION DU SANG

Le Gérant: P. GODET.



Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre: l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin; le meilleur tonique, dépuratif, anti-glaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin. C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix: 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée: une amazone à cheval. La Tisane Dussolin se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies. Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

Dépôt à Saumur, pharmacie Normandine, DESCHAMPS, 44, 43 et 15, rue Saint-Jean.

(A suivre.)

MM. les créanciers de la liquidation judiciaire de M. Guibert, entrepreneur à Doué, conformément aux dispositions de l'art. 504 du Code de commerce, sont invités à se présenter le mardi 3 octobre 1893, à dix heures, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le rapport du liquidateur est déposé au greffe

Les propositions du débiteur sont :

Engagement de payer 25 0/0 dans deux ans.

Etude de M^e GIRAULT, notaire à Bourgueil.

ADJUDICATION

Le Dimanche 15 octobre 1893, en la salle de la Mairie de Bourgueil, à une heure après midi,

Des Droits de Places

A percevoir en la ville de Bourgueil, pour 3, 6 ou 9 années, à compter du 1^{er} janvier 1894.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M^e GIRAULT, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Etude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé.

A VENDRE

La Propriété DES BOUTARDIÈRES

Sise commune de Neuillé, près Saumur,

Comprenant maison de maître et servitudes diverses;

Jardin d'agrément et potager; Le tout dans un ensemble contenant 2 hectares 45 ares;

Et une VIGNE, située au même lieu, contenant 2 hectares 58 ares 50 centiares.

Pour tous renseignements, pour visiter les lieux et pour traiter, s'adresser audit M^e LEDROIT, notaire.

Grand choix

D'ARTICLES FUNÉRAIRES

RABAIS DE 30 0/0

L. COCHET

30, rue du Portail-Louis, SAUMUR

On ne vend meilleur marché nulle part. Prix fixe. — Vente au comptant.

M^e NORMAND, notaire à Montreuil-Bellay, demande Un CLERC sachant faire inventaires et petites liquidations. — Pressé.

Etude de M^e FERRIÈRE, commissaire-priseur à Saumur, 64, rue de Bordeaux.

VENTE

AUX enchères publiques APRÈS DÉCÈS

Le JEUDI 28 SEPTEMBRE 1893, à une heure du soir, à Saumur, rue Saint-Lazare, n° 34, au domicile de M. Le Blaye,

Il sera vendu :

Grande garde-robe, buffet, lit en fer avec sommier, matelas, couvertures en laine et en coton, édredon, traversin, table-bureau, bureau Louis XV en marqueterie, fauteuil Louis XVI, fauteuils de bureau et autres, bibliothèques en bois peint, cartonniers, table de nuit, tables, chaises, volumes divers;

Draps, nappes, serviettes, torchons, taies d'oreillers, bonne garde-robe d'homme; Batterie de cuisine, vaisselle, verrerie, et autres bons objets.

Armes anciennes et modernes.

Par le ministère de M^e GEORGES FERRIÈRE, commissaire-priseur à Saumur.

Fûts vides de 650 litres A VENDRE

Chez M. MONNEREAU, 29, rue Beaurepaire.

Leçons de Piano

M^{me} veuve LETOURNEAU, 48, rue Saint-Nicolas.

A LOUER OU A VENDRE MAISON Et Vaste JARDIN

La maison avec grandes servitudes pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, à M. BIZERAY, au Jagueneau.



CHOUBERSKY CHEMINÉES ET POÊLES

à FEU VISIBLE — MOBILES Plus de 200,000 appareils en usage

Se trouvent chez tous les Quincailliers et Fumistes Envoi franco du Catalogue illustré sur demande à La Société de CHOUBERSKY, 20, Boulevard Montmartre — PARIS



Compagnie Parisienne

DE

VOITURES L'URBAINE

Le coupon n° 26 des obligations de la Compagnie Parisienne de Voitures L'URBAINE sera mis en paiement à partir du 1^{er} octobre prochain aux conditions suivantes : Obligations nominatives, net, 42 » Obligations au porteur, net, 11 65

A la caisse de la Compagnie, 59, rue Taitbout, Paris.

Le remboursement à 500 fr. des 402 obligations sorties au tirage du 21 septembre courant aura lieu le 4^{er} avril prochain.

GUERISON

Certaines et Radieuses de toutes les Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPES, etc.

MÊME DES PLAIES et ULCÈRES VARIOUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres

Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Fournit. gratuits par correspondance.

ON DEMANDE une femme de chambre, ayant au moins 25 ans, veuve de préférence, sachant bien repasser. S'adresser au bureau du journal.

Belle occasion

A VENDRE DEUX BELLES CUVES S'adresser à M. IMBERT, charpentier, rue Gambetta.

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19^e ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence.

Le journal LA JEUNE MÈRE, du D^r BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

BAISSE DE PRIX

Bougie, le paquet.	» 85	PÉTROLES ININFLAMMABLES	
— qualité extra.	» 95	en bidons plombés de 5 litres.	
— à trous.	» 95	Orilamme, le bidon,	1 90
Par 5 kil. hors ville remise des droits d'octroi.		Lurilue, —	2 »
Huile colza épurée, 1/2 k.	» 40	Saxoléine, —	2 »
Sucre premier choix, le kilo,	1 fr. 15;	Scié, le kilo,	1 fr. 25
Sucre cristallisé, le kilo,	1 fr. 10.		

GRANDS MAGASINS DU

LOUVRE

PARIS

EXPOSITION GÉNÉRALE DES NOUVEAUTÉS D'HIVER

Les Grands Magasins du Louvre, à Paris, expédient franco et gratis leurs collections complètes d'Echantillons de tous les tissus, ainsi que leurs Catalogues de modes, devis, renseignements, etc.; il suffit d'en faire la demande par lettre affranchie à M. le Directeur des Grands Magasins du Louvre, à Paris.

EXPÉDITIONS

Toutes les commandes de 25 francs et au-dessus (sauf pour les lits, meubles), sont expédiées franco de port, pour toute la France et l'Alsace-Lorraine.

AUCUNE AGENCE NI SUCCURSALE

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN et ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES Pr FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MÉNUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'étranger.

EN VENTE

HISTOIRE de SAUMUR

Pendant la Révolution

Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY

Chez tous les Libraires.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

SAISON HIVER 1893-94

MAISON CREMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

EXPOSITION ET MISE EN VENTE DES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Livraison Rapide. — COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE — Livraison Rapide.

Grand assortiment de Costumes complets sur mesure, 35 fr.